

Infographie IV

UE 25

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage
OPTION :

Année : BLOC 3

Acronyme : AJU31INFG4

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : SAUSSEZ G. - gilles.saussez@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 45 h **Nombre de crédits :** 3 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :

- élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage
- rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés.

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Connaissance de base pour la manipulation d'ordinateurs (Windows)



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Infographie 3D :

Objectifs :

Appliquer les techniques infographiques acquises dans les UE Infographie des blocs 1 et 2 afin d'élaborer un travail personnel de rendus 3D, de recherche et d'expression graphique lié au domaine de l'architecture du paysage

Contenu :

Un cours d'Infographie 3D construit autour d'exercices formatifs liés à la réalisation de rendus 3D d'architecture paysagère à partir de différentes techniques graphiques et de différents logiciels (AutoCAD, Kerkythea, Lumion, SketchUp,...), à la modélisation 3D numérique (AutoCAD, SketchUp PRO,...) et à la réalisation des documents à remettre dans le cadre des remises de projets

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Infographie 3D :

cours pratique donné en salle informatique sur base de démonstrations théoriques, d'exercices pratiques et de travaux personnels dirigés.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral	
Infographie 3D	45	3	100%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

La note de l'UE correspond intégralement à la note obtenue aux évaluations afférentes, à raison de 100% en fin de quadrimestre 1, remédiable à 100% en seconde session.

Ces évaluations se font par la remise d'un travail personnel de rendus 3D d'un projet d'architecture des jardins et du paysage. Les consignes détaillées du travail sont présentées en cours.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Calendrier des travaux :

- La remise et présentation du travail de modélisation 3D est prévue dans le calendrier de remise du projet relatif à l'AA Atelier projet III.

- Critères d'évaluation: Pertinence, Lisibilité, Construction, Réalisme.

- Aucun retard ne sera accepté pour la remise des travaux (principe de la boîte aux lettres électronique appliqué au sein des Administrations pour le dépôt des documents) : tout travail remis en retard sera sanctionné d'une cote de ZERO. Aucun certificat médical ne sera accepté pour le jour de la remise d'un travail, vu que la période de réflexion et de construction du projet a lieu avant ce jour.

*En cas d'absence le jour de la remise, le projet doit :

- Soit être apporté à l'Institut à l'heure prévue par un tiers et aux professeurs concernés;

- Soit être envoyé par la poste (date de la poste faisant foi) à la HELDB;

- Soit être envoyé par e-mail - format PDF - à l'un des professeurs de projet (Date et heure d'envoi faisant foi). Dans cette dernière option, une version papier devra impérativement parvenir au(x) professeur(s).

- Un étudiant couvert par un certificat médical pour une incapacité de travail ou de déplacement d'au moins une semaine pourra éventuellement, sous réserve d'accord de l'enseignant, obtenir un délai supplémentaire pour la remise finale d'un projet.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Infographie 3D**, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser le rendu d'architecture paysagère de qualité professionnelle à l'aide de l'outil informatique
- Produire et mettre en page des documents informatisés graphiques et textuels afin de communiquer les intentions d'un projet d'architecture paysagère
- Développer des images 3D d'un projet simple d'architecture du paysage

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Infographie 3D :

Néant



Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Infographie 3D :

Obtention des licences éducatives gratuites des logiciels enseignés sur un ordinateur personnel de l'étudiant. (Suite Adobe Creative – Photoshop, Illustrator, InDesign, AutoCAD, Vectorworks, SketchUp, Suite Microsoft Office).